



Présentiel

Accessible aux personnes à mobilité réduite

100 % d'atteinte des objectifs en 2021



Public visé

Personnes en charges de la conception des étiquettes, qualité, R&D, dirigeant et créateur



Prérequis

Être salarié d'une entreprise agroalimentaire ou en cours de création



Intervenant



Gilles BOIN - Avocat
cabinet QOLUMN

Vos contacts pédagogiques



Catherine LEVESQUE
catherine.levesque@critt-iaa-paca.com

Audrey LESTURGEON
audrey.lesturgeon@critt-iaa-paca.com

Sylvie PERRET
sylvie.perret@critt-iaa-paca.com

Caroline ROUVEYROL
Caroline.rouveyrol@critt-iaa-paca.com



Objectifs

Les stagiaires seront capables de :

- Connaître les évolutions de la législation sur les allégations environnementales
- Savoir appliquer la méthodologie pour sécuriser ces allégations



Contexte

- Le cadre juridique de la communication environnementale se renforce de manière significative et complexe, avec de multitudes d'initiatives françaises et européennes.
- Nous vous conseillons de réviser votre communication environnementale et veiller à l'adoption des changements ou discussions en cours dans ce domaine.



Programme

9h00 à 12h30

1. Le cadre français et européen :
 - Textes sur la publicité appliqués aux allégations environnementales
 - Avis du CNC
 - Recommandations de l'ARPP (Autorité de régulation professionnelle de la publicité)
 - Jury de déontologie de la publicité
2. Focus sur les dispositions de la loi AGEC
3. Projet de texte européen sur la justification des allégations écologiques
4. Différentes méthodes pour l'analyse du cycle de vie

14h00 à 17h30

5. Méthodologie et conseils pratiques pour sécuriser vos allégations
6. Allégations interdites et erreurs à ne pas commettre
7. Exemples de jurisprudences

100 % de satisfaction en 2021



Sécurisez vos allégations environnementales Ayez les bons réflexes pour les étiquetages de vos produits 7 juillet 2022 à Aix-en-Provence (13) 7h

Votre contact administratif



Laure DUPIN - 04 90 31 55 08
Laure.dupin@critt-iaa-paca.com

€ Tarifs

Adhérent 2022 :
450€ HT/stagiaire (540€ TTC)

Non adhérent 2022 :
650€ HT/stagiaire (780€ TTC)

Réduction de 20% à partir du 2ème participant de la même société

Repas et documentation compris
(Prise en charge possible par votre OPCO)



AGROALIMENTAIRE
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

N° organisme de formation
93840083884



N° Datadock 0001409

Mise à jour le : 04/03/2022



Méthode et moyens pédagogiques

- Vidéoprojecteur
- Support de formation remis aux stagiaires
- Méthode participative alternant phases théoriques et exercices pratiques
- Moyens pour suivre l'exécution de la formation : feuille d'émergence
- Moyens évaluation des connaissances : exercices et cas pratiques et/ou questionnaire d'évaluation, attestation de formation
- Les critères d'évaluation sont directement reliés aux objectifs cités au début du programme

Au besoin, notre référent handicap, se tient à votre disposition pour organiser votre accueil et le déroulement de la formation. Contactez notre responsable administratif de la formation (laure.dupin@critt-iaa-paca.com) au 04 90 31 55 08.



Inscription en ligne : cliquez ici

Prise en charge à 100 % pour les adhérents Ociapiat (< 50 salariés) dans le cadre de l'offre régionale Ociapiat. Inscription obligatoire sur le site Ociapiat : [Cliquez ici](#)

Conditions d'annulation :

Toute annulation devra faire l'objet d'une notification écrite (mail, fax, courrier).
Pour toute inscription annulée après le 24/06/2022, la totalité des frais sera due au CRITT agroalimentaire PACA.

